	<p>Services éducatifs</p> <p style="text-align: right;">2019-02-20 03</p>
---	---

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le **mercredi, 20 février 2019 à 19 h.**

### 1.0 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

#### Présences

**M<sup>mes</sup>** Birtz, Alexandra  
 Drapeau, Karine  
 Germain, Caroline  
 Godin, Kim  
 Larivière, Anik  
 Madore, Mélanie  
 Morin, Cristine  
 Paré, Renée-Claude  
 Savard, Julie  
 Tellier, Josiane  
 Willo, Anne

#### Absences

Allard, Stéphanie (absence motivée)  
 Cabana, Claudine (absence motivée)  
 Continelli, Marie-Josée (absence motivée)  
 Lamontagne, Sophie (absence motivée)  
 Néron, Line (absence motivée)

**MM.** Cyr, Marcel  
 Fortin, Yannick  
 Malenfant, Daniel

Fontaine, Daniel (absence motivée)

Ouverture de l'assemblée à 19 h 05 par M. Yannick Fortin, président. Il y a quorum.

### 2.0 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Monsieur Fortin mentionne que puisque que nous avons un invité Monsieur Jean-François Soumis commencera la rencontre.

### 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 20 février 2019

L'ordre du jour du 20 février 2019 est adopté, sans modification, par M Yannick Fortin, appuyé par M Marcel Cyr et résolu à l'unanimité par les membres présents.

ÉHDAA  
18/19-07

#### 4.0 Lecture & adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2019

Le procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2019 est adopté avec ses modifications par Anik Larivière par Mme Kim Godin appuyé par M <sup>me</sup> Marie-Josée Continelli et résolu à l'unanimité par les membres présents.	ÉHDAA 18/19-08
--	-------------------

#### 5.0 Parole au public

Pas de public présent

#### 6.0 Mot du président

##### 6.1 Tâches du secrétariat : options

Monsieur Fortin à la suite de la rencontre avec Caroline Germain rencontrera madame Sylvie Girard afin de parler du budget. Maintenant, les sommes non utilisées ne seront plus reportées à l'année suivante. Ce que nous avons pensé c'est de diminuer les tâches du secrétariat et nous la garderons afin de faire les tâches plus officielles. Monsieur Fortin demande au comité leur avis sur la division des tâches secrétaire/parent. La secrétaire du comité de parents est prête à venir assister aux rencontres et rédiger le compte-rendu bénévolement. Voici les éléments :

Rédaction de l'ordre du jour et correction du procès-verbal : Julie

Rédaction du procès-verbal : Secrétaire bénévole

Présence physique : Secrétaire bénévole

Confirmation des présences : Julie

Rédaction des avis : Julie

Rédaction du Plan d'action : secrétaire bénévole

Correction du plan d'action Julie

Soirées d'information : Parents

Règles de régie interne : Julie

Nombre d'heures par réunion : 2,5 heures

Guide : Julie

Madame Germain mentionne qu'un ordinateur pourrait être acheté par le comité EHDAA. Les membres se demandent si le budget a déjà été dépassé. Monsieur Fortin répond que non, car les sommes non utilisées de l'an dernier ont été reconduites. Le comité se questionne à quoi serviront les économies qui seront faites?

Monsieur Fortin dit que cet argent pourrait servir pour des colloques et des conférences. Ainsi, le comité pourrait envoyer 1 ou 2 personnes par année. Ce qui coûterait environ 1800\$.

##### 6.2 État des travaux des sous-comités

À reporter prochaine rencontre

#### 7.0 Mot de M<sup>me</sup> Caroline Germain

7.1 Accessibilité universelle : M Jean-François Soumis directeur des ressources matérielles ; Ce programme est prévu pour une durée de 10 ans. Comme la situation n'est pas pour le mieux, le ministère subventionne encore. La CSSH a mis à jour leur plan en date de février 2019. Monsieur Soumis nous parle du panier de service et explique ce que cela implique. Le Ministère demande un établissement à tous les 10 km. En milieu rural il faut donc

essayer de rendre tout accessible. Monsieur Soumis explique les critères afin de prioriser les écoles qui auront des améliorations d'accessibilité. Le Directeur des ressources matérielles nous explique comment interpréter le tableau de la *Mesure 30850 – Accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite*. Concernant le stationnement pour personne à mobilité réduite, monsieur Malenfant mentionne qu'il est très difficile de se stationner près du service d'orthophonie. Monsieur Soumis relancera la ville afin d'ajouter un stationnement pour handicapé dans la rue près du service d'orthophonie. Il mentionne qu'une consultation est en cours aux Commissaires ainsi qu'au CCG ensuite il faudra consulter l'OCPHQ. Monsieur Fortin demande si le comité souhaite émettre un avis. Un avis favorable sera acheminé à monsieur Jean-François Soumis.

## 7.2 Démarche transition école vie active (TEVA)

Madame Germain nous informe sur la démarche TEVA. Elle met un accent sur le mot transition. La démarche consiste à trouver le projet de vie de l'élève et y travailler. Ceci est élaboré 3 ans avant le départ de l'élève et est ajouté à la démarche de plan d'intervention de l'élève. Certains parents pensent qu'ils devraient être plus impliqués dans la démarche, car un élève en FPT, par exemple, est considéré comme des adultes et les PI se font sans nécessairement la présence du parent. Un manque de travailleurs sociaux dans les écoles est souligné. Madame Germain précise que le partenaire impliqué dans la démarche dépend du projet de vie et des besoins de l'élève. Pour obtenir un service provenant du réseau de la santé ou de la réadaptation, le parent doit en faire la demande. Un membre du comité se demande si le CFM fait une 2e démarche TEVA. Madame Germain posera la question à l'établissement. Certains membres se questionnent sur certains partenaires qui ne n'apparaissent pas sur le napperon. Les partenaires qui figurent au napperon sont ceux qui ont participé au moment de son élaboration. Madame Germain rassure le comité en disant que depuis ce temps plusieurs partenaires se sont ajoutés. Comment la démarche est-elle montrée aux nouveaux enseignants ? C'est de la responsabilité de l'école de faire vivre cette démarche selon les besoins de chacun. Comment trouver les partenaires ? C'est par du bouche à oreille, par des listes et de nombreux contacts téléphoniques. Plusieurs élèves provenant de l'école RSP poursuivent au CFM ayant un projet de vie orienté vers le marché du travail. Madame Germain précise que la démarche TEVA peut être utilisée avec tout élève, et que depuis l'entente MSSS-MÉES elle est obligatoire pour les élèves reconnus handicapés. Pour conclure, la démarche TEVA en est une de travail d'équipe : parents, écoles et partenaires.

## 7.3 Suivi transport scolaire

Monsieur Gaétan Dion viendra vous faire un topo au mois d'avril.

## 8.0 Rapport de M Yannick Fortin, commissaire parent ÉHDAA

Monsieur Fortin nous parle de l'école Casavant et son dégât d'eau. Concernant le placement de clientèle primaire et secondaire, rien n'est encore défini.

## 9.0 Rapport de M Daniel Malenfant, représentant au Comité de parents

Monsieur Malenfant nous parle de la politique 219 et de la réinscription sur MOZAIK pour le primaire seulement. Il nous informe sur différents points et critères d'admission de la politique 219. Il nous parle des services éducatifs offerts dans les écoles. Toutes les écoles en offre, mais à différents niveaux. La maternelle 4 ans sera admissible pour les écoles ayant un ISME

6,7,8,9,10. La Commission scolaire a demandé 12 classes et nous en avons eu 9. Il nous explique le processus décisionnel dans le choix d'emplacement des classes de maternelle 4 ans.

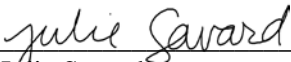
**10.0 Rapport de la trésorerie**  
**À reporter**

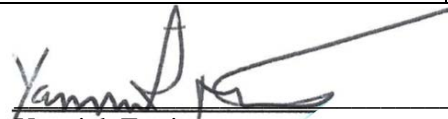
**11.0 Questions diverses**

**12.0 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Yannick Fortin remercie les participants de leur présence.

<p><sup>u</sup> M Yannick Fortin propose la levée de l'assemblée à 21 h 40, appuyé de M<sup>me</sup> Renée-Claude Paré et résolu à l'unanimité par les membres présents. La prochaine réunion aura lieu le 17 avril 2019 à 19 h.</p>	<p>ÉHDAA 18/19-09</p>
--	---------------------------

  
Julie Savard  
Secrétaire

  
Yannick Fortin  
Président